

Chères Lagraulassiennes, chers Lagraulassiens,

Le budget primitif 2016 de notre commune a dernièrement été adopté par le Conseil Municipal.

Aussi, nous nous sommes efforcés cette année encore de contenir les dépenses de fonctionnement afin que la baisse des dotations n'impacte pas notre capacité à

supporter les investissements nécessaires de notre commune. Les taux d'imposition actuels resteront inchangés afin de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les ménages vicois.

En ce qui concerne les grands projets (aménagement du centre ville, travaux de l'école primaire, travaux du centre de loisirs), un plan pluriannuel d'investissement a été présenté. Les travaux seront échelonnés sur trois années 2016, 2017 et 2018. Le financement de ceux-ci se fera grâce à la recherche de subventions et au renouvellement d'emprunts qui arrivent à terme. Ainsi, nous maintenons le taux d'endettement de notre commune à un niveau constant et tout à fait acceptable.

Le chantier des mises en accessibilité a été lancé également. Les premiers aménagements vont être réalisés au fil des semaines. Vous avez d'ores et déjà pu voir installée la nouvelle porte automatique de l'Hôtel de Ville ou certains travaux de marquage réalisés sur la voirie communale.

Bien évidemment, nous restons attentifs à tous ces sujets. Notre gestion se doit d'être sérieuse et responsable afin de garantir à notre ville les meilleurs services et la meilleure qualité de vie possible.

Bien à vous,

Le Maire, Michel Espié

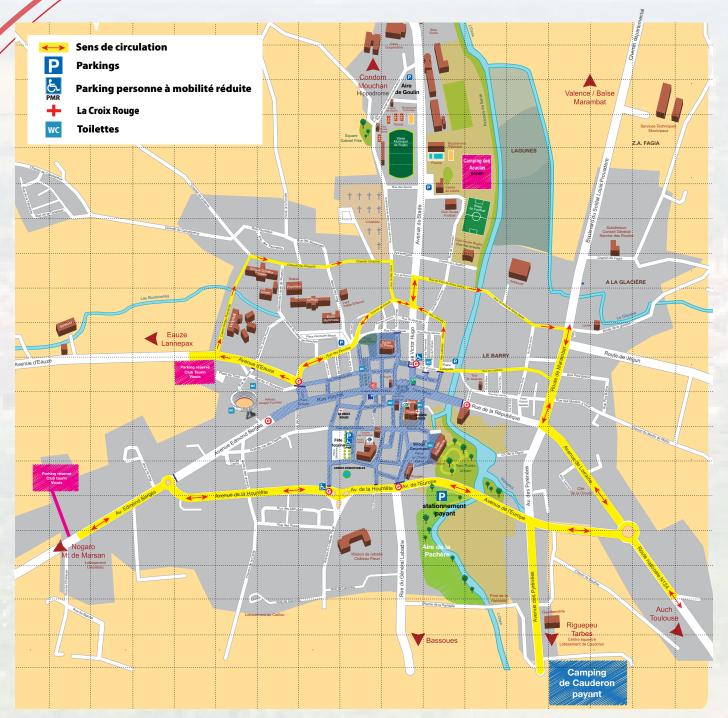
SOMMAIRE

Actualité municipale	p. 2-
Page du groupe minoritaire	p. 6
Vie associative	p. 7

Evénements à venir p.8



ACTUALITE munici



LES FESTIVITES DE LA PENTECOTE 2016

Les besoins de sécurité dans le contexte actuel et le coût de l'organisation ont amené la Municipalité à bouleverser l'organisation des festivités de Pentecôte 2016. Ainsi, en accord avec les services de l'Etat, le périmètre de la fête sera fermé et payant (5€) durant le week-end.

L'espace intérieur sera mis sous vidéo surveillance et une fouille sera réalisée à l'entrée. Des vigiles seront postés à chaque guichet ainsi que dans le périmètre pour assurer la sécurité.

La Préfecture assurera, quant à

elle, la sécurité de l'extérieur du périmètre. Néanmoins, la Mairie maintiendra les rondes de la sécurité à cheval et à vélo afin de faire de la prévention aux abords des campings et dans les zones pavillonnaires.

Ce dispositif de fermeture débutera le vendredi 13 mai à partir de 16h00 jusqu'au lundi 16 mai à

pale

3h00 du matin. Il sera levé le lundi pour la journée consacrée aux familles et aux enfants.

Guichets d'entrée et retrait des bracelets pour les Vicois

Le périmètre sera accessible aux particuliers munis d'un bracelet dont l'achat s'effectuera aux six guichets d'entrée qui sont situés : Avenue Edmond Bergès — Place Crespin — Rue Victor Hugo — Rue de la République — Rue Général Labadie — Rue du Champ de Foire.

Les Vicois seront exemptés de payer le droit d'entrée. Ils sont invités à venir retirer leur bracelet à l'accueil de la Mairie du vendredi 6 au jeudi 12 mai (samedi matin inclus) sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Bien évidemment, pour ceux qui souhaitent faire un geste financier pour l'organisation de la fête, la Municipalité sera ravie d'accepter leur participation de 5€.

Circulation des véhicules et livraisons

Concernant l'accès des véhicules, les dispositions des dernières années sont maintenues. L'accès sera possible par quatre portes qui seront ouvertes aux particuliers munis d'un laissez-passer et d'un bracelet. Ces quatre portes sont : Giratoire ouest route de Bayonne – Rue du Champ de foire à l'entrée de la Place Mahomme – Rue du Général Labadie devant la caserne des pompiers – Place Crespin.

Les personnes résidant à l'intérieur du périmètre et possédant un espace de stationnement privé, garage ou jardin, devront demander en mairie un laissez-passer (délivré contre le N° d'immatriculation) qui sera collé sur le pare-brise du véhicule. Les riverains ne pourront recevoir des personnes avec leurs véhicules seulement s'ils disposent d'un emplacement de parking privé. Ceux-ci devront être munis d'un laissez-passer et d'un bracelet.

Les livreurs qui approvisionnent les associations et les commerçants devront demander en mairie un laissez-passer qui leur sera délivré contre le N° d'immatriculation et les caractéristiques du véhicule. L'accès au périmètre durant le week-end se fera de 07h00 à 13h00 par les quatre portes indiquées ci-dessus.

Les laissez-passer sont à retirer en même temps que les bracelets du vendredi 6 au jeudi 12 mai (samedi matin inclus) à l'accueil de la Mairie.

Les tarifs des campings et des parkings

Comme les années précédentes, deux campings et un parking payant seront mis en place au terrain de Cauderon (grâcieusement prêté par la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac), au stade des Acacias et à la Pachère Les tarifs sont les suivants :

- Camping de Cauderon : 10€/campeur*
- Camping des Acacias : 15€/campeur* et 5€/véhicule
- Parking de la Pachère : 10€/véhicule

Horaires d'arrêt de la fête

L'arrêt du service (boissons et nourriture) doit être effectif à 3h30 du matin les samedi, dimanche et lundi. L'arrêt général de la fête (fermeture de tous les établissements, bodegas et autres) se fera à 4h00 du matin les trois jours également.

Les numéros de permanence et de secours

Comme les précédentes éditions, un numéro de permanence est mis en place à l'attention des Vicois. Un élu reste joignable au 05 62 58 09 49 à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit à partir du vendredi 19h au lundi 4h.

Numéro d'appel des services de secours présents sur la fête (Croix Rouge) : **05 62 58 09 47.**

* bracelet d'entrée compris



ACTUALITE munici

INFORMATIONS
PRATIQUES
SUR LES SERVICES
ENFANCE-JEUNESSE

FEZENSAC ou par mail à l'adresse ppecasita@ville-vicfezensac.fr.

L'attribution des places se fait après passage en commission.

certificat de radiation en cas de changement d'école.

Une journée d'inscription en présence des Directrices des écoles et des professeurs aura lieu en juin 2016 pour les inscriptions de la rentrée 2016.

Des informations complémentaires seront indiquées sur les tableaux d'affichage des écoles.

Le centre de loisirs « Vic Accueil ».

L'Accueil de loisirs de Vic-Fezensac est géré par l'association Vic Accueil. Cet accueil de loisirs est destiné aux enfants de 3 à 14 ans répartis en trois groupes : 3-5 ans, 6-8 ans et 8-14 ans.

Pour les vacances d'été à venir, la capacité d'accueil du centre de loisirs est de 60 places en juillet et de 48 places en août. Les inscriptions auront lieu au Centre de loisirs :

• Pour le mois de juillet : le samedi 11 juin de 9h à 12h30

• Pour le mois d'août : le samedi 2 juillet de 9h à 12h30.

Les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. La tarification est modulée en fonction du quotient familial de chaque famille. Les parents sont invités à prévoir leur numéro d'allocataire CAF au moment de l'inscription.



Les inscriptions à l'Ecole ainsi qu'au centre de loisirs pour les vacances d'été approchent. Nombreuses sont les questions sur le sujet : inscription, mode de fonctionnement. Petit point sur les services enfance et jeunesse et leur mode de fonctionnement.

Le pôle petite enfance « La Casita ».

« La Casita » compte vingt places pour l'accueil des enfants de huit semaines à quatre ans (temps complet ou temps partiel) et de deux places en accueil d'urgence pour des situations particulières.

Les demandes de places doivent être adressées à la Directrice par courrier à l'adresse La Casita, Place Mahomme - 32190 VIC- Celle-ci se réunit deux fois par an, en avril et en novembre. Pour les cas particuliers, les demandes sont à formaliser et à adresser à la Directrice de la crèche qui en informera la commission. Elle se réunira si nécessaire.

Les inscriptions aux écoles.

Pour inscrire un enfant à l'école élémentaire ou maternelle de Vic-Fezensac, les parents sont invités à contacter la coordinatrice Enfance/ Jeunesse, de la Mairie, Mme Annie DE SABBATA à l'adresse mail suivante : coordinateur-enfancejeunesse@ville-vicfezensac.fr.

Les pièces à prévoir sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccinations à jour et éventuellement un





pale

PROJET «FLEURISSONS NOTRE VILLE »: LES PREMIERES EXCAVATIONS REALISEES.



Il y a six mois, sous l'impulsion de José Bentegeac, conseillère municipale, la Municipalité a lancé le projet « Fleurissons notre ville » proposant ainsi aux Vicois qui le souhaitent de faire une excavation dans le trottoir devant la façade, la clôture ou un mur de chez eux. L'idée a eu son petit succès et ainsi les premières excavations ont été réalisées, d'autres suivront prochainement pour les personnes qui se sont d'ores et déjà fait connaître.

La période des plantations débutant, la Mairie renouvelle son invitation : tous les vicois qui le désirent sont conviés à se faire connaître afin de multiplier les points de fleurissement dans la commune. Le formulaire de candidature est disponible sur le site internet (www.ville-vicfezensac.fr) mais il est également possible d'adresser un mail à l'attention de José Bentegeac au cabinet du maire : cabinet.maire@ville-vicfezensac.fr

Cette végétalisation est accessible à tous, demande peu d'entretien et est particulièrement économique.

JARDINS FAMILIAUX.

05.62.64.47.11.

Des terrains de nouveau disponibles
A ce jour, des terrains dans les jardins sont
de nouveau disponibles. Les personnes ou les
familles intéressées par l'obtention d'une parcelle
sont invitées à se faire connaître auprès de Maïté
Cazenave, adjointe. Contact : cabinet du Maire au

FOURRIERE AUTOMOBILE. Une mise en place à l'année

Suite à la demande de Monsieur le Maire de mettre en place une fourrière pour les festivités et après discussions avec Monsieur le Préfet du Gers, il a été décidé en Conseil Municipal de mettre en place une fourrière automobile permanente à Vic-Fezensac. A ce jour, il n'existe que deux fourrières agréées dans le département. Vic-Fezensac serait la troisième. Un marché a été lancé afin de désigner le garagiste en charge de cette fourrière.



Aménagement du centre-ville

La réunion publique de présentation de l'avant-projet définitif (APD) aura lieu le jeudi 26 mai à 19h30 à la salle des conférences de la Mairie.

PISCINE. Dates d'ouverture

Cette année, la piscine ouvrira ses portes aux nageurs les weekend du 25 et 26 juin et du 2 et 3 juillet, puis tous les jours à partir du 6 juillet. Horaires d'ouverture : 14h à 20h.

GROIPE minoritaire

Notre site: groupeminoritairevic.com

DES CHOIX DISCUTABLES:

UN PARKING AU CHATEAU FLEURI...

Sans véritable débat, la majorité municipale a décidé l'agrandissement du parking de la maison de retraite « le Château fleuri ». Nous avons appris lors du dernier conseil municipal que le coût initial de **44 000** € est déjà insuffisant et qu'une dépense supplémentaire de **11 000** € est nécessaire.

Ces travaux pour **un établissement privé**, même s'ils étaient utiles, ne doivent pas être payés par la Commune avec de l'argent public.

Au passage, est-il normal qu'un adjoint au maire, lors de cette

la séance du conseil municipal, dé s'exprime en tant que président de du « Château fleuri » pour argumenter sur le besoin de du financement de ces travaux ? le Ambiguïté, confusion des rôles et des pouvoirs !!!

Enfin, n'y avait-il pas, dans notre ville, des rues et des espaces qui méritaient en priorité une réfection, dans le prolongement des travaux déjà réalisés par les municipalités précédentes ?

On peut penser à la place des Tisserands en attente de finition ou quelques autres rues, comme la rue Thouade ... Nous ne pouvons nous empêcher de relever que le 1^{er} engagement du programme de la liste de M. le Maire était « améliorer notre cadre de vie grâce à la réfection et l'entretien régulier de la voirie communale... »

A ce jour, hormis des travaux urgents de remise en état suite aux intempéries ou autre, et sauf oubli de notre part, pas un mètre carré de voirie urbaine n'a été rénové!



rue des Tisserands

... OU UNE AIRE DE CAMPING-CAR

La mairie d'Auch vient de lancer un appel d'offres pour l'aménagement d'une aire de camping-car.

Nous avions, dans nos propositions électorales, souligné l'intérêt de créer à Vic une aire d'accueil compte tenu du trafic sur la RN 124 et surtout de l'absence d'offre de stationnement pour camping-car, sur plus de 100 km, entre Gimont et Nogaro.

Cette initiative en faveur du commerce local et du

tourisme nous parait toujours économiquement nécessaire et réalisable financièrement : les 55 000 € auraient pu permettre de mener à bien ce projet!

Tout est question de priorité.

PENTECOTE: DEUX FETES POUR LE PRIX D'UNE

Pour des raisons de sécurité, M. le Maire a unilatéralement décidé de la fermeture de la ville avec système de vidéo surveillance, entrées contrôlées et payantes.

Curieusement, suite au caprice du club taurin, et au bon vouloir du maire, les arènes sont exclues du périmètre.

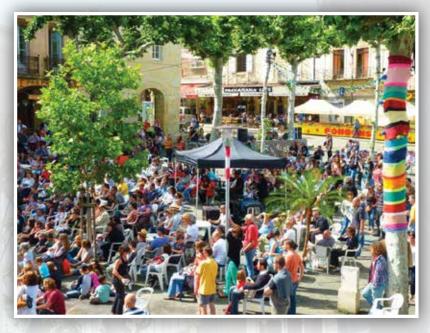
Au final, 2 fêtes : « la fête d'en

haut » d'accès gratuit et « la fête d'en bas » à péage ; mais surtout 2 populations qui, contrairement à l'esprit d'une feria, ne se « mélangeront » pas.



VIE associative

DES SPECTACLES, DU SON, DE L'ART AVEC LABEL DE NUIT. visuels. Un seul impératif : qu'il y en ait pour tous les goûts, tous les âges et que cela soit accessible à



Label de Nuit est une association née en 2012 qui a comme ambition de proposer des événements culturels sur la commune de Vic. Certes, il existait déjà bon nombre d'associations dans la ville et aux alentours mais l'objectif était de proposer des choses différentes en créant du lien entre les associations existantes et les différents acteurs culturels locaux : l'école de musique, l'Harmonie vicoise, la Halle, l'association des commerçants, Tempo Latino, Cine qua non, etc.

Au programme chaque année : une soirée solidaire en décembre, une soirée festive au printemps et un grand rendez-vous pour débuter l'été. Il s'agissait au départ d'une fête de la musique. Label de Nuit a depuis souhaité élargir l'offre culturelle de cette journée en l'ouvrant au cinéma, aux arts du cirque et au théâtre de rue ou encore à la danse ou aux arts

tous. Les spectacles sont gratuits.

Pour arriver à ce résultat, l'association peut compter sur le soutien des commerçants et entrepreneurs locaux, sur la ville de Vic, sur la Communauté de communes, et bien-sûr sur les bénévoles.

Cette année, cette grande fête aura lieu le week-end du 18 juin. Un seul mot d'ordre : le plaisir des yeux et des oreilles !

L'APPRENTISSAGE DES ACTIVITES EQUESTRES AU CENTRE EQUESTRE VICOIS

L'association du Centre équestre vicois - dont la nouvelle présidente est Lucile Pérès - compte aujourd'hui plus d'une centaine de membres. Sa mission : apprendre l'équitation au plus grand nombre.

Les activités proposées sont variées et recouvrent toutes les disciplines équestres du concours d'obstacle à la randonnée en passant par le « pony games ». Elles sont accessibles dès l'âge de 3 ans à tous et se déroulent sous la houlette de la monitrice diplômée du centre, Vanessa Bouzingues. Le centre équestre est ouvert du lundi 8h30 au samedi 18h. C'est un lieu public où chacun peut se rendre lorsqu'il le souhaite pour voir les chevaux et découvrir les animations du club.

Prochain rendez-vous au Centre équestre vicois, le concours officiel de dressage organisé le 1er mai prochain.

Pour plus d'informations : http://centre-equestre-vicois.e-monsite.com/ ou sur la page Facebook du « Centre équestre vicois ».



Evenements à venir

Vendredi 17 juin à partir de 19h

Repas et animation musicale autour du Kiosque en partenariat avec l'Harmonie union vicoise

Samedi 18 juin 2016 à partir de 10h

Label journée des arts hachés : animations diverses, concerts, spectacles au kiosque et au cinéma.

Feu de la Saint-Jean :

Jeudi 23 juin 2016 à 22h, place du Foirail.

Concert de Kendji Le 10 juillet 2016 à 21h

Kendji sera en concert dans les arènes de Vic-Fezensac. Organisé par l'association Festivic.

Programme du week-end de Pentecotavic 2016

Concerts Place de la Mairie

Vendredi 13 mai 19 h Harmonie Union Vicoise

21 h Les PISTONS FLINGUEURS

22 h30 - ROCK BOX

Samedi

20 h30 - HOT STREET BRASS BAND

22 h - TITOM (rock celtique) 14 mai

00 h - LES MONSTROPLANTES

Dimanche

21 h - BRASS DÉLIRIUM

15 mai 22 h30 - FUNKY STYLE BAND

Circuit des Arts du jeudi au Lundi

JEUDI 12 MAI 19h30 Galerie Des Arènes

VENDREDI 13 MAI

Galerie 9 rue Delord - Antonio José Santos - Sculptures sur bois La Querencia - 13 h - Vincent NGUYEN - Photographies La Sonrisa - 17 h - Ben ASLAM - Peintures Les Sévillanes de Mañanasol - 18 h - Julie CATY - Sérigraphies Humanisme en Fezensac (Mairle) - 19 h - Yannick BACON - Peintures La Maison Bleue - 20 h - Dominique BAUR - Encres

SAMEDI 14 MAI

Atelier Nadaï (2 rue du Foirail) - 11 h - Michel Nadaï- trompe-l'ceils La Varangue - 12 h

Michel CARDOZE - Présentation et poésie Dominique MÉDARD - Sculptures, peintures

Les 7 Péchés Capiteux - 13 h - RASKAL- Dessins

Espace Tourisme et Événementiel

Escapade au pays des émotions. Promotion du Gers et des festivals - en collaboration avec l'Office de Tourisme, la Communauté de Communes du

Fezensac et la Mairie de Vic-Fezensac

Samedi et Dimanche - toute la journée place du kiosque

Fanfares y vinos

dégustation de vins en présence des vignerons et du syndicat des producteurs de Gascogne

Dimanche 12 h

Place du Kiosque Place de la Mairie Rue Rougeon

Arènes démontables

Samedi 11h30 - course à la cocarde - 5 cocardes primées (100€/cocarde) offert par différents partenaires locaux

Dimanche 11h30 - Spectacle burlesque,

cocarde royale (prix 200€)

Dimanche 17h - Jeux pour enfants avec les vachettes

DIMANCHE EN FANFARE

Fanfares en ville avec les ASTIAOUS LES FANFLURES, LES TIREURS DE LITRES, ETC... Spectacle de rues avec BATAKOUMA percussions et spectacle pyrotechnique

FANFARE EN FOLIE - Samedi et Dimanche 200 musiciens dans la ville de 11h à 23 h

Vendredi 13 Mai Programme

13h00 - 20h00 Vernissage Circuit des Arts

dans les différents points d'exposition
Ouverture des fêtes place de la M

Apéritif des associations offert animé par l'Harmonie vicoise 21 h00 Concerts place de la Mairie

Samedi 14 Mai

Corrida Pédestre (circuit 11,5 km)

comptant pour le «défi gersois»

Bolsin (arènes Joseph Fourniol)

Tournoi de rugby vétérans - stade

rde - place du Foirail

Bal Sévillan - place du Kiosque

Démonstration de Trial - place de l'église

Concerts place de la Mairie

Dimanche 15 Mai

11h30

Spectacle burlesque, jeux vachettes et

cocarde royale - place du Foirail Fanfares y vinos, dégustation de vins

12h00 avec les vignerons en musique

15h00 16h00 Défilé Burlesque «Vic suz Mars»

Spectacle de rues avec Batakouma

17h00 18h00 Jeux pour enfants avec les vachettes - place du Foirail

21h00 **Concerts** place de la Mairie

Lundi 16 Mai

Novillada

11 h 30

14h00 - 17h00 Journée des enfants - place de la Ma

spectacle de cirque, jeux géants en bois, goûte

Fête foraine tout le week-end

Mairie de Vic-Fezensac, Cours Delom, 32190 Vic-Fezensac

Tél: 05 62 64 47 00 - Fax: 05 62 64 47 13

Mail: mairie@ville-vicfezensac.fr Page Facebook : Mairie de Vic-Fezensac

Site: www.ville-vicfezensac.fr

*C'infos 8